

LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME ENTAME L'EXAMEN DES RAPPORTS SUR LE LOGEMENT CONVENABLE ET LES QUESTIONS RELATIVES AUX MINORITÉS

12 mars 2008

Le Conseil des droits de l'homme a entamé, cet après-midi, l'examen des rapports présentés par l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités et par le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant. Auparavant, le Conseil a achevé ses dialogues interactifs avec les trois titulaires de mandats sur les défenseurs des droits de l'homme, sur la violence contre les femmes et sur les effets des politiques de réformes économiques et de la dette extérieure sur la pleine jouissance de tous les droits de l'homme.

/...

Débat interactif

M. IMAD ZUHAIRI (Palestine au nom du Groupe arabe) a remercié le Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable pour les efforts qu'il déploie pour contribuer au respect de ce droit. Il a indiqué que le Groupe arabe soutient la poursuite de son mandat. Le représentant palestinien a évoqué les pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens occupés et fustigé la construction d'un mur raciste et l'implantation de colonies. Il a fait valoir que de telles pratiques sont en contradiction avec les divers instruments internationaux dans le domaine des droits de l'homme. Il a également condamné les pratiques d'Israël d'annexion et d'expansion, soulignant qu'elles visent à judaïser Jérusalem. Pour conclure, il a relevé la nécessité de coordonner tous les efforts pour assurer le droit à un logement convenable et traduire cet objectif en réalité sur le terrain.

/...

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel